

Ecole élémentaire TROIS MAISONS

Relevé de conclusions du conseil d'école

Date : 19 novembre Lieu : école Horaire : de 17h à 19 h

Présents		
Noms	Emargements	
Enseignants:		Absents/ excusés Mlle Schwindling, enseignante Mme Geng, parent d'élève Mme Amberg, parent d'élève Mme Meunier, adjointe au maire M Sobala, parent d'élève Mme Antoni, Inspectrice
M, Marlaud		
M. Charpentier		
Mme Froeliger		
Mme Chandesris Cremer		
Mme Moissette		
Mme Bonnefont		
Parents d'élèves :		
Mme Dubant		
Mme Weber		
Mme José		
Mme Poncet		
Mme Hucky		
Mme Kraemer		
Mairie :		
Mr Kocher, maire		

Président du conseil : Mme Chandesris

Secrétaire : Mme Chandesris

1. Présentation de l'équipe, du RASED

Les enseignants

M Marlaud qui remplace Mlle Schwindling au CP. Durée indéterminée. 19 élèves

M Charpentier, maître au CE1, 24 élèves

Mme Froeliger, enseignante au CE2, 23 élèves

Mme Chandesris Cremer, enseignante du CM1 de 30 élèves et directrice complétée par Mme Bonnefont

Mme Moissette, maîtresse du CM2, complétée par Mme Noir, 18 élèves

Le fort effectif du CM1 a conduit l'équipe à mettre en place des décroisements pour cette classe. Ainsi, les cours d'allemand sont assurés en demi-classe par Mme Froeliger (pendant que M Marlaud s'occupe de ses élèves) le lundi après-midi.

Des décroisements seront mis en place également pendant les ateliers cirque.

Dans un souci d'harmonisation avec la maternelle, les APC ont désormais lieu les mardis de 16h15 à 17h15. Les élèves sont désignés

Deux AVS ont été nommées pour s'occuper d'élèves porteurs de handicap au CP et CE1. Elles peuvent aussi aider à encadrer les activités sportives et culturelles, participer à la surveillance, aider le directeur...Il est demandé aux partenaires de l'école de les respecter.

Le RASED

L'école accueille dans ses murs le RASED, Réseau d'Aide aux Enfants en Difficultés. Il est composé de Pierre Fouger- maître spécialisé- et de Emilie Nisse, psychologue scolaire.

Ils interviennent auprès des enfants de la PS au CM2, pendant le temps scolaire, pour toutes les écoles de la circonscription, à la demande des enseignants avec l'accord des parents.

M Fouger peut proposer des aides ponctuelles aux élèves, de manière individuelle ou en petits groupes.

Mlle Nisse assure des suivis psychologiques ponctuels si besoin. Elle dresse des bilans de compétences scolaires, et évalue les comportements. Ces bilans sont nécessaires pour les orientations, demandes d'AVS, liaisons avec la MDPH..

L'infirmière scolaire

Elle s'occupe de la santé des élèves à l'école. Elle peut les rencontrer en consultation sur demande de l'équipe pédagogique ou des parents. Les informations recueillies sont confidentielles. Elle coordonne et participe à des actions de prévention et d'éducation à la santé .

Elle est basée au collège Erckmann Chatrian de Phalsbourg. On peut la joindre au 03 87 50 90 30 ou Estelle.Dietrich@ac-nancy-metz.fr

2, Règlement intérieur

C'est le même que l'an dernier. Le conseil d'école l'a adopté à l'unanimité.

3, DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

C'est un document National qui doit figurer dans chaque entreprise pour mesurer les problèmes que ses employés pourraient rencontrer.

Les items doivent être suivis par la municipalité ou l'inspection.

Pour ce qui concerne le suivi mairie :

9. Les bureaux informatiques sont équipés de sièges stables et réglables

16, Le téléphone est en accès libre et direct pour donner l'alerte

- 19. Les allées de circulation ont une largeur minimum de 80 cm.
- 20. Les portes coupe-feu restent en position fermée ou se ferment automatiquement en cas d'alarme.
- 38. les services de secours peuvent accéder facilement au bâtiment
- 46. Les appareils sont installés au plus proche des prises.
- 47. Le stationnement et la circulation des véhicules sont satisfaisants autour de l'école
- 53. Le nombre de prises de courant est égal à celui des appareils à brancher.
- 54. Les fiches multiples ou triplètes sont inexistantes.
- 71 le contrôle amiante a été réalisé et le directeur est informé des résultats
- 72 Le personnel est informé de la localisation de l'amiante dans son école
- 73 ; les matériaux amiantés sont en bon état de conservation
- 83 une copie du DTA est présente à l'école
- 88 Les consignes de risque majeurs ont un support fond bleu et sont affichés dans tous les locaux et les circulations.
- 89. Les consignes en cas d'accident ont un support fond vert et sont affichées dans tous les locaux et les circulations.
- 98 Le registre public d'accessibilité est à disposition du public dans l'école

Les items vont être améliorés comme suit :

- 9, L'école commandera le mobilier manquant
- 19L'aménagement de la salle de classe du CE2 ne permet pas d'avoir des largeurs d'allées inférieures à 80 cm.
- 20.L'installation d'un système de fermeture de portes coupe-feu n'est pas possible.
- 38, Le portail avant devra être réparé, les clés à disposition du personnel
- 46. Il n'est pas envisagé de refaire l'installation électrique de l'école
- 47. Des contrôles de la gendarmerie vont être effectués, une étude sera réalisée pour connaître la faisabilité d'installation de poteaux le long du trottoir

71,72,73,83,88,89,98. Voir avec M Mongin

Les enseignants ne sont pas formés à la manipulation d'extincteurs.

Document disponible sur demande auprès de la directrice.

4. La sécurité à l'école, exercices obligatoires, PPMS

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté - document obligatoire lié à la sécurité à l'école) ont été rédigés pour définir les actions à mener pour préserver la sécurité des élèves. Des missions y sont attribuées à chaque enseignant.

Il y a 6 exercices à réaliser dont 3 d'évacuation incendie, avec des délais à respecter. Conformément au cadre légal, les autres exercices seront inopinés, et peuvent être conduits avec des scénarios.

Les PPMS sont sur une plate forme à laquelle tous les services de secours et de l'Éducation nationale ont accès.

PPMS incendie

Exercice 1 le 24/09/2019. Au signal les élèves évacuent et se regroupent près du stade. RAS

PPMS attentat intrusion

PPMS risque majeurs

Pour l'attentat-intrusion, la consigne serait d'évacuer rapidement. Si ce n'est pas possible, il faut se confiner.

Le confinement a lieu soit dans sa classe (alerte attentat) , et dans ce cas, les élèves se barricadent, soit à l'étage (confinement), ou des activités calmes sont à favoriser pour éviter de consommer trop d'oxygène.

Les parents ne sont pas autorisés à venir chercher leur enfant pendant un confinement. La ligne téléphonique doit être

disponible.

Exercice 2 alerte intrusion réalisé en novembre.

Il s'agit d'expliquer aux élèves les attitudes à avoir en cas d'intrusion. Il faut en premier lieu s'échapper (impossible à l'école), et en second lieu se barricader.

Chaque classe a donc essayé de se barricader dans sa salle. Les élèves devaient rester cachés sous leurs tables, et demeurer silencieux.

C'est anxiogène pour certains mais indispensable.

L'exercice s'est bien déroulé. Il faut apprendre aux élèves à trouver une position confortable afin de ne pas bouger, à rester silencieux. Pour les adultes, veiller à se barricader, et mettre son portable en silencieux.

Les PPMS ont été présentés au conseil d'école et validés.

Document disponible sur demande auprès de la directrice.

5. Les problèmes matériels (dont cour de récréation, stationnement...)

L'école accueille des élèves porteurs de handicap. A ce titre, il faudra s'assurer que les élèves concernés puissent accéder à leur salle de classe l'an prochain. En outre, il manque 2 places de stationnement pour les personnes handicapées.

Problème du stationnement aux abords de l'école (cf courrier de Mme LOHR). Le bus n'arrive pas à tourner. Les véhicules le prennent dans les deux sens. Les élèves coupent le rond point pour rejoindre leurs parents. Les véhicules se garent sur le trottoir, rendant la circulation des piétons difficile. Cela est dangereux pour les élèves.

Un courrier a été adressé aux parents.

La gendarmerie a été saisie. Des contrôles seront effectués.
La municipalité étudie la faisabilité d'une installation de poteaux le long du trottoir.

Lors des précédents conseils d'école, des dossiers étaient déjà en attente (l'insonorisation de la BCD , une construction d'un abri à l'extérieur de la cour, l'installation d'un grillage le long de la ferme, une commande de bancs, bacs à fleurs, panier de basket, des tracés de peinture au sol.) Rien n'a encore été fait.
Pourquoi ?

M le Maire indique que le mobilier est prêt. Les ouvriers municipaux s'en chargeront dès que les festivités de fin d'année seront terminées

Le CE1 ne dispose toujours pas de vidéoprojecteur. Cela serait un plus pour les élèves. Est-il possible d'en avoir un ?

M le Maire indique que cela va être étudié au budget

Déplacer le porte vélo à l'extérieur de l'école. Des élèves oublient leur vélo le soir, des parents escaladent les grilles pour les récupérer..

Accessibilité de la salle de sport : nous n'avons pas de planning d'occupation des salles. On constate que les lumières restent allumées après le départ des associations, les chasses d'eau pas tirées jusqu'au lundi matin (c'est odorant), des affaires y sont régulièrement oubliées, déplacées, et encombrent. La porte reste parfois ouverte jusqu'au lundi matin.

Des associations viennent demander des clés . Je les adresse systématiquement en mairie.

Le portail avant est HS : il n'y a plus de gonds, il faut le porter !

Pour l'ensemble des travaux, Mme Chandesris-Cremer se rapprochera de Mme Meunier.

  La coopérative scolaire

Réglée par tous les élèves.

Les chèques sont à adresser à l'OCCE 57, école de Trois Maisons.

Les enseignants sont mandataires, Mme Chandesris Cremer gère le compté école et doit rendre des comptes à l'association OCCE qui vérifie la bonne gestion, tenue des comptes.

Le cahier de comptes est visible par tout adhérent.

Les crédits mairie alloués pour les transports des élèves sont dépensés. Il a été convenu que les transports suivants seraient décomptés des crédits scolaires, lesquels seront à l'équilibre fin décembre.

Le projet d'école

Pour l'instant, le projet d'école porte que l'amélioration de la production d'écrits, les techniques opératoires, la langue orale. Une nouvelle mouture devrait voir le jour cette année. Il est validé par le conseil d'école.

Les sorties et activités prévues

Les CP et CE1 ont passé des évaluations nationales. Les résultats sont communiqués aux parents. D'autres évaluations auront lieu en cours d'année,

Les classes se sont inscrites à l'Espace Rohan. On attend la réponse.

Le Kangourou des maths réunira de nouveau les CE2, CM1 et CM2 en mars 2020.

L'ensemble de l'école s'est inscrit au dispositif Ecole et cinéma . Il s'agit de visionner 3 films sélectionnés par la Ligue de l'enseignement et la FOL.

Toute l'école a visité le parc archéologique de Bliesbruck et participé à des ateliers.

L'enseignement de la natation a lieu en novembre décembre pour les CM2 et en mai juin pour les CP, CE1. Il n'y a plus de créneau disponible pour les autres classes.

La municipalité finance de nouveau le dispositif « Ecole du spectateur » avec un premier spectacle « papa » le 14 et 15 novembre.

Une intervenante de la SNCF formera les CM1 aux danger du train, au civisme à avoir. Cela entre dans le cadre du dispositif « voyageur et citoyen ».

L'infirmière scolaire interviendra autour du respect du corps au CM2, et de l'apprentissage des premiers secours au CM1. Son intervention sera complétée par le RASED au CM2

Les CE2 et CM1 participeront au concours de dessin Eurojeunes du crédit mutuel. On nous avait promis des récompenses pour chaque participant l'an dernier et nous n'avons rien reçu.. Nous ne sommes pas non plus informé des résultats

La brigade de Phalsbourg a mis a disposition des enseignants un kit permis piéton pour les CE1 et CE2. Elle évaluera les élèves. En principe, le permis internet devrait être organisé pour les CM2 selon les mêmes modalités.

Le site internet de l'école est vivant ! Mais peu de parents le consultent ! Cela sera rappelé par voie d'affichage

Des stages de réussite pour les CM1 et CM2 en difficultés seront organisés aux vacances de printemps, d'été.

La séance est clôturée.

Signatures des membres de l'équipe pédagogique ayant pris connaissance du compte-rendu :

Ce relevé de conclusion figurera obligatoirement dans le registre des délibérations des conseils de maîtres de l'école.

Il figurera également sur le site internet de l'école

Le secrétaire de séance: Mme Chandesris Cremer

Le Président: Mme Chandesris Cremer